

Où sortir cette semaine

Toutes les précisions
dans les pages Loisirs

GRIGNY

Forum des associations et des services publics

Samedi 6 septembre, à partir de 13h, à la Ferme-neuve, chemin du Plessis, les associations grignoises vous attendent pour vous présenter leurs activités et prendre les inscriptions. Initiations et démonstrations sont aussi au programme.

PARAY-VIEILLE-POSTE

Fête des associations

Deux journées pour tout savoir des associations de la ville et pour inscrire aux activités, samedi 6 septembre, de 14h à 20h, et dimanche 7, de 11h à 18h, au parc de la Coulée verte, rue Marceau.

VIRY-CHATILLON

Fête des associations

Dimanche 7 septembre se tiendra la traditionnelle fête des associations et des bénévoles. L'occasion, pour l'ensemble des Castelvirois, de découvrir les nombreuses activités proposées sur le territoire par le milieu associatif. Le rendez-vous est donné au parc des sports Henri-Longuet pour une journée ponctuée par de nombreuses démonstrations et animations.

PARAY-VIEILLE-POSTE

Paray, route barrée

Une trentaine de rue en sens interdit rend la vie des Paraysiens infernale.

Depuis quelques jours, un petit village gaulois poursuit seul la lutte contre l'envahisseur. Celui d'Astérix ? Non, non, il s'agit bien de la ville de Paray-Vieille-Poste. Pour lutter contre "l'invasion" des automobilistes, la municipalité a trouvé sa potion magique, les sens interdits. L'idée, empêcher que les conducteurs venant de Savigny-sur-Orge, d'Épinay-sur-Orge, d'Athis-Mons, de Morangis ou de Sainte-Geneviève-des-Bois ne traversent la commune pour contourner les bouchons de la N7 ou de la RD 118. « Dans certaines rues, notamment les avenues du Général-de-Gaulle et Jean-Jaurès, nous avons comptabilisé 12 000 véhicules par jour. Cela engendre de nombreuses nuisances pour nos administrés. Pour traverser, c'est la croix et la bannière, raconte le premier maire adjoint, Franck Degioanni. Nous avons donc mis en place un plan de circulation qui permet de lutter contre ce trafic. Nous avons fait le choix de bloquer certaines entrées de



En quelques jours, les sens interdits ont fleuris dans la ville.

ville et de créer des chemine-
ments compliqués afin de les
inciter à rester sur les grands
axes. »

Une tension grandissante

Près d'une trentaine de rues a ainsi été mise en sens unique, avec un panneau d'interdiction tous les 30 m (sachant qu'un panneau coûte 200 euros, ndlr). Un calvaire pour les Paraysiens qui ne savent plus comment rentrer chez eux. « Des sens interdits apparaissent dans la nuit, du coup le lendemain on

est encore plus perdu. Au lieu de faire 30 m pour rentrer chez moi, je dois en parcourir 800. Certains prennent volontairement les rues à contre sens. Je ne compte plus les accidents et accrochages », décrit un habitant excédé. De 7h30 à 8h30, il a enregistré le passage de 227 véhicules. Contre une cinquantaine au début de l'été. « Ils sont obligés de passer par notre rue maintenant. Je veux bien faire des efforts, mais là cela devient infernal, la mairie ne fait que ce qu'elle veut », renchérit-il.

Face à la tension grandissante, une réunion a été organisée à l'initiative de l'Association des commerçants et artisans de Paray-Vieille-Poste ce lundi 1^{er} septembre. Ces derniers déplorent une baisse de 11 à 30 % de leur chiffre d'affaires. Le corps médical est tout autant touché. « Je vois en moyenne 40 patients par jour de 7h30 à 19h30. Avec tous les détours que je suis obligée de faire, je fais désormais du 6h30-21h45 pour être sûre de voir tout le monde. Sans compter mes frais d'essence et les effets sur la pol-

lution », s'insurge une professionnelle de la santé.

Encore quelques jours de patience

Obligé de reconnaître la grogne des habitants, le maire, Alain Védère, a annoncé que ce plan prendrait fin le 15 septembre. Ensuite, les panneaux seront bâchés en attendant une concertation avec les Paraysiens. « La semaine du 8 au 14 septembre permettra de réaliser des comptages afin d'analyser ultérieurement les flux de véhicules passant sur différents points de la ville. Si ces semaines se passent sans dégradation ou vandalisme (qui obligeraient à prolonger la période expérimentale), le lundi 16 septembre au matin, le plan de circulation sera suspendu, comme il était prévu initialement, afin qu'un bilan précis puisse être établi », écrit l' élu dans un courrier adressé aux riverains. « Nous voulons connaître les résultats de ce plan de circulation et voir vers où les flux se reportent », ajoute le premier adjoint. Une bonne nouvelle pour les commerçants qui restent tout de même inquiets. « Tiendrons-nous jusque-là ? ». ■ N. Cosson